

Cher info plus

Le Bulletin d'information des Conseillers Généraux du Groupe AVENIR POUR LE CHER (UMP - DVD - NON-INSCRITS)

Fonds de soutien au Département du Cher

Le Gouvernement attribue au Cher 9,8 millions d'euros d'aide financière exceptionnelle avec l'obligation, pour la majorité du Conseil Général, de mieux gérer ses finances.

Dans l'intérêt général du département et des habitants du Cher, et soucieux de trouver des solutions face aux difficultés budgétaires du Conseil Général, **le Sénateur Rémy POINTEREAU et les élus du groupe Avenir pour le Cher étaient intervenus en 2010, auprès du Premier Ministre, François FILLON, puis récemment du Ministre des Collectivités Territoriales, M. RICHERT pour, entre autres, demander une aide financière exceptionnelle au bénéfice du Cher. Telle est notre conception d'esprit d'ouverture.**

La mission d'appui aux Départements en difficultés créée par le Gouvernement, a alors examiné les comptes du Conseil Général du Cher, comme ceux de tous les Départements candidats et proposé un critère d'éligibilité au fonds. **Elle a ainsi retenu 7 départements, dont le Cher**, qui présente des frais de fonctionnements élevés par rapport aux autres départements.

D'autres indicateurs illustrent cette situation :

- un taux d'épargne brute 2010 de 7,9% très inférieur à la moyenne de 12,9%
- une capacité de désendettement au 31/12/2010 de 8,5 ans contre une moyenne de 3,8 ans pour les autres départements ;
- un taux d'endettement 2011 de 65%, supérieur au taux moyen de 50% ;
- une évolution des taux de fiscalité entre 2004 et 2010 de + 4,9% par an (+35% en 4 ans) supérieur à une moyenne de + 3,5%.

Le Cher a été retenu par le Gouvernement sur proposition de la mission d'appui et un plafond exceptionnel de 9,8 M€ a été proposé au président du conseil général, **aide conditionnée aux efforts d'économies que le département s'engagera à réaliser.**

Il faut aussi préciser que **le Cher a également bénéficié cette année de 4,8 M€ de dotation supplémentaire***. **Ce qui fait au total 14.6 millions d'euros de ressources supplémentaires. C'est la preuve du soutien que le Gouvernement apporte aux départements ruraux ou en situation de fragilité, sans esprit partisan.**

Le Ministre des Collectivités Territoriales rappelle toutefois que ces différents concours ne peuvent exonérer le Conseil général d'un effort de gestion significatif, afin de contribuer à la maîtrise globale de la dépense publique.

Ainsi, le groupe Avenir Pour le Cher salue la décision du Gouvernement, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 9,8 millions d'euros au Cher, mais rappelle que cette aide exceptionnelle n'est pas un dû de la part de l'État puisque tous les Départements ne reçoivent pas une telle somme, mais simplement que le Cher est dans une situation financière très critique.

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher,

Pascal AUPY, Michel AUTISSIER, Jean Luc BRAHITI, David DALLOIS, Thierry de MONTBEL, Daniel FOURRE, Michelle GUILLOU, Jean Claude MORIN, Henri PAIN, William PELLETIER, Rémy POINTEREAU, Franck THOMAS-RICHARD, Patrick TROMPEAU.

* au titre du fonds national de péréquation des Droits de Mutations à Titre Onéreux (DMTO)



OUI au TGV dans le Cher!

Vous ne supportez plus

- ☞ que le Cher perde des habitants d'année en année,
- ☞ que nos jeunes désertent nos communes,
- ☞ que le taux de chômage dans le Cher soit le plus important de la Région Centre,
- ☞ qu'aucune entreprise importante nouvelle ne s'installe dans le Cher,
- ☞ que le Cher avec Bourges ne soient plus reconnus comme des pôles de développement de la Région Centre.

Vous voulez

- ☞ Offrir un avenir meilleur à vos enfants,
- ☞ Pouvoir rejoindre facilement et dans un minimum de temps Paris, Lyon, Marseille, l'Espagne, l'Italie et les grandes capitales européennes,
- ☞ Habiter dans un département qui soit économiquement attractif, un département jeune, dynamique et à la pointe de la modernité.

Alors,

**Comme nous,
Mobilisez-vous
POUR LE TGV
GRAND CENTRE AUVERGNE**

Ce projet de TGV entre Paris et Lyon doit être un projet commun, fédérateur parce qu'il touche tous les habitants du Cher dans leur vie quotidienne. **Mais surtout, le TGV représente une Chance pour l'avenir du Cher : véritable facteur de développement économique, le TGV peut, à lui seul, promouvoir un territoire et lui donner un nouveau souffle, une nouvelle énergie, une nouvelle vitalité.**

Pour en savoir plus : <http://www.tgvga.com>



Hommage à Guy POUBEAU

Guy POUBEAU,

Conseiller Général et Maire de Saint-Satur nous a quittés le 17 juin dernier et tous les élus du groupe Avenir Pour le Cher tiennent à saluer sa mémoire et à apporter leur soutien le plus fervent à sa famille, à ses proches, aux habitants de Saint-Satur.

Nous nous étions habitués à sa voix qui portait dans le Sancerrois et le département. Habitués à ses éclats de rire qui faisaient de lui un homme convivial et chaleureux, un homme généreux. Habitués à son regard franc et direct qui exprimait sa solidité, sa droiture, son honnêteté, son amitié dans les bons moments comme dans les périodes les plus difficiles de la vie politique

Guy était un homme d'engagement, profondément humain. Il n'avait de cesse de vanter les qualités de Sancerre et du Cher, jusqu'en Chine.

Guy était un de ces hommes publics qui placent leur action au service des autres, par instinct, par vocation, et aussi parfois par devoir.

C'était aussi un homme de convictions, gaulliste avant tout, son engagement politique était sans ambiguïté au sein du groupe Avenir Pour le Cher, où il savait élever la voix quand il s'agissait des intérêts du département et de son canton, par exemple pour défendre le collège de Sancerre.

Homme de convictions, de passions, tolérant, large d'esprit, il ne supportait pas le sectarisme en politique. En Janvier 2011, Guy, avec son optimisme à toute épreuve, sa joie de vivre, invitait tous les habitants du Cher à **garder espoir et confiance en l'avenir.** C'est le souvenir qu'il laissera à tous ceux qui l'ont apprécié en tant qu'homme et dans son action et qui sauront rester fidèles à sa mémoire et à son exemple. **Au revoir Guy.**

La parole AUX ÉLUS



Pascal AUPY

Conseiller général de Charenton-du-Cher

« Le tourisme dans le Cher, un enjeu capital pour notre avenir »

L'économie du tourisme demeure une activité phare pour le développement du Cher et pour son attractivité.

La compétition est rude pour attirer et fidéliser les visiteurs extérieurs en vantant la richesse des sites touristiques locaux tels que la Cathédrale Saint-Étienne de Bourges, le Sancerrois, Apremont-sur-Allier et ses jardins, Aubigny, ville des Stuarts, la forêt de Sologne, les plans d'eau tels que le goule, Sidiailles, le canal du Berry, les villages des potiers et la Borne, les vignobles du Quincy et de Châteaumeillant, Le Pôle des Étoiles, Grossouvre,...

Bien entendu, cette liste non exhaustive prouve qu'il est vital pour notre département d'avoir une politique touristique ambitieuse et volontaire en mettant tout en

œuvre pour valoriser les sites et ainsi contribuer à l'attractivité de notre département.

Or, dans le Cher comme dans tous les départements, les sites touristiques ne peuvent s'autofinancer.... Ainsi, chaque année, le Conseil Général doit verser des subventions d'équilibre à ces différents sites.

Le département du Cher doit devenir dans les prochaines années une destination touristique majeure.

Ainsi, faut-il essayer aujourd'hui de faire vivre et prospérer les sites existants en accentuant leur attractivité et en insistant sur une mise en synergie de ces sites, une cohérence, une mutualisation des moyens.

Le développement touristique ne doit pas se faire par une multiplication de projets tout azimut.



Jean-Claude MORIN

Conseiller général d'Henrichemont

« La vérité sur les bus jaunes! »

Las de voter chaque année plus de 3 millions d'euros de frais de fonctionnement pour les Lignes 18 et de constater, tous les jours, que les bus jaunes sont vides, **le groupe Avenir Pour le Cher a demandé la mise en place d'une Mission d'Évaluation du réseau de transport interurbain.**

Ainsi, en toute objectivité, les élus vont s'attacher à examiner les chiffres de fréquentation, et les données financières, de ces Lignes 18.

Les élus du groupe Avenir Pour le Cher souhaitent que tous les habitants puissent compter sur des transports collectifs efficaces et qui leur permettent, dans des conditions

normales, d'effectuer des trajets rapides avec des horaires adaptés, là où il y a une forte demande. Par ailleurs, nous sommes pour la création de nouveaux modes de déplacement, tels que le covoiturage ou en contractualisant avec les taxis du Cher, pour un transport mieux adapté pour les personnes âgées.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés des travaux menés dans cette mission d'évaluation et des conclusions.



2012 est une année d'élections : les présidentielles puis les législatives. A tous ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, INSCRIVEZ-VOUS pour ne pas laisser à d'autres le choix de votre avenir.

Comment le Conseil Général du Cher se désengage de votre vie quotidienne ?

épisode 1



Les Martingal habitent dans le Cher. La vie quotidienne de cette famille berrichonne a été modifiée depuis quelques années par le **désengagement progressif du Conseil général** : économie, transport, aides pour les jeunes... Découvrez les conséquences de ce désengagement pour chaque membre de la famille Martingal...

MICHEL, CHEF D'ENTREPRISE REGRETTE QUE SON DÉPARTEMENT NE FAVORISE PAS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE...



Michel, a repris le restaurant familial et a investi pour le moderniser et l'embellir. Michel espérait, pour ses menus du midi, attirer les salariés des entreprises avec un service adapté à leurs horaires. Hélas, les entreprises ne viennent plus dans le Cher, aucune ne s'est développée depuis des années et **Michel regrette que son département ne soit plus assez attractif**. **Combatif**, Michel a décidé pour son restaurant d'installer internet. Hélas, le très haut débit n'est pas encore dans le Cher et le système mis en place par le Conseil Général - WIMAX - n'est pas adapté et ne séduit pas un clientèle toujours branchée sur le web...

MARIE, RESPONSABLE COMMERCIALE À PARIS, A BESOIN DU TGV : MAIS QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL ?



Marie, la mère a gardé son emploi à Paris et doit s'y rendre trois jours par semaine. Quand elle voit la campagne de communication sur le TGV du Conseil général de la Nièvre, mais aussi, les actions menées par le Conseil général de l'Indre pour attirer le TGV, **Marie ne comprend pas le silence et le manque d'enthousiasme des élus de la majorité du Conseil Général du Cher pour l'arrivée du TGV**. Marie a peur que le Cher soit oublié et se demande si les élus sont bien conscients que l'avenir c'est le TGV et qu'il faut se battre, nous aussi pour qu'il passe par le Cher !

LAURENCE, 18 ANS, ÉTUDIANTE, DOIT PASSER SON PERMIS DE CONDUIRE : SUR QUELLE AIDE PEUT-ELLE COMPTER ?



Laurence, étudiante doit se rendre tous les jours à Bourges. Par ailleurs, Laurence prépare ses vacances : elle doit gagner de l'argent. **Laurence veut travailler les week-ends** et doit pouvoir se déplacer dans tout le département. Elle décide de passer son permis de conduire. Cependant, les affaires de Michel ne sont pas au beau fixe. **Les Martingal et Laurence regrettent alors que le Conseil général ait supprimé l'aide à la conduite accompagnée mise en place en 2001 !** De plus, la compagnie d'assurance les a prévenus : **si Laurence a son permis sans bénéficier de la conduite accompagnée, les primes d'assurances seront plus chères !** Laurence se dit, que la politique sociale du Conseil général n'est pas aussi présente dans la vie quotidienne des gens...

THIBAUT, 15 ANS, RÊVE DE REPRENDRE À SON TOUR LE RESTAURANT FAMILIAL... MAIS EN ATTENDANT, IL TRAVAILLE LE WEEK END DANS UN CLUB SPORTIF... HÉLAS, IL NE POURRA PLUS CONTINUER CETTE PASSION...



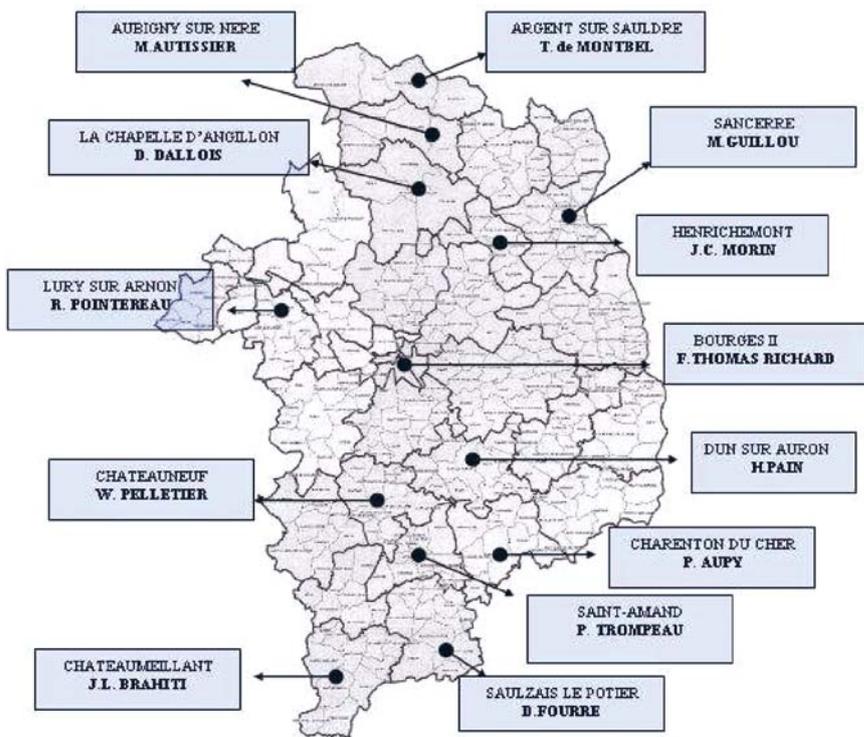
Thibaut a deux passions dans la vie, la cuisine, et l'association sportive dans laquelle il entraîne un club de jeunes débutants. Responsables sportifs, parents et enfants, tous sont contents du travail réalisé. **Thibault a ainsi pu bénéficier d'un contrat Cap'Asso** mis en place par le conseil général et qui a permis à son association de le rémunérer en fonction de ses heures. **Cependant, le Conseil général a décidé de supprimer les contrats Cap'Asso** et l'association de Thibaut s'est retrouvée face à des dépenses qu'elle ne pouvait plus payer. Thibaut a dû quitter son poste d'entraîneur et l'association va fermer ses portes... ! **Thibaut regrette que son Conseil Général ait donné trop d'espoir à son association et qu'aujourd'hui, il n'y ait plus aucun espoir !**

PIERRE, 10 ANS, ENTRE EN SIXIÈME AU COLLÈGE SAINT-PAUL, POUR RESTER ENTRE COPAINS DU CM2... HÉLAS, LE CONSEIL GÉNÉRAL A FORTEMENT BAISSÉ LES AIDES FINANCIÈRES AUX COLLÈGES PRIVÉS...



Pierre entre en 6^{ème} dans un collège privé dans lequel il va retrouver tous ses amis de primaire. **Cependant, le Conseil général a décidé de restreindre l'aide aux investissements accordée aux établissements privés**. Or, le directeur de l'établissement comptait dessus pour améliorer l'accessibilité du collège aux enfants à mobilité réduite. **Pierre et ses amis sont inquiets : comment Alexandre, dans son fauteuil roulant, va-t-il pouvoir accéder au collège ?** **Pierre pense aussi à ses cousins qui habitent un hameau dans la campagne** : depuis la rentrée, ils ne peuvent plus prendre le bus scolaire qui passe devant chez eux. **Pierre a entendu dire que les transports scolaires étaient gratuits dans le Cher... mais pourquoi pas pour tout le monde et partout !**

à suivre...



**Michel
AUTISSIER**
Conseiller général
d'Aubigny-sur-Nère
« *Toujours Plus* »

Le « **TOUJOURS PLUS** » d'endettement, de dépenses non maîtrisées, de déficits sociaux, d'emplois surajoutés semble être le slogan ou la devise du Conseil Général du Cher !

La relecture en équilibre du budget aurait du être l'occasion de proposer de véritables réformes structurelles... **mais non, les projets continuent de pleuvoir** comme si la crise n'existait pas, comme si les finances du Département permettaient contre vents et marées de poursuivre dans cette voie du toujours PLUS.

Alors même que l'économie du département est en panne, que le taux de chômage du Cher est le plus important de la Région Centre, que la démographie témoigne d'un vieillissement inquiétant et que l'exode de nos jeunes se poursuit, faute d'intérêts et de perspectives locales, on ne voit poindre aucune idée forte qui réveillerait l'inertie économique actuelle.

Ne parlons pas de l'introduction de la nourriture bio dans les cantines, annoncée comme le miracle économique départemental ! Certes, la filière « bio » est en pleine expansion et créatrice de quelques nouveaux emplois. Mais, elle ne peut à elle seule combler le retard économique du Cher. Pis encore, le Conseil général n'évoque pas l'incidence financière pour les familles et les communes de cette décision qui va faire grimper très vite le prix ticket de cantine. Et qui paiera? Sans doute les communes les plus riches du département pour combler le manque à gagner de l'opération!

Généreux en projets coûteux, le Conseil Général lance les « **Maisons des Solidarités** »: le principe est simple : réunir dans un même lieu tous les problèmes, pour y trouver une solution éclairée. C'est génial, c'est gratuit... **Mais c'est l'art de mettre en musique la démagogie** car tout cela a un coût - *plusieurs millions d'euros* - mais... chut... c'est du social !

Trop c'est trop! Les porteurs d'idées ne sont plus les payeurs et trop de social tue la solidarité. Nous rappelons qu'il est indispensable de favoriser la création de richesse avant de la redistribuer, en préférant une solidarité active et non un assistantat généralisé par une solidarité passive. Seule la création préalable de richesse permet une véritable action sociale solidaire.

Credit photo: CG18/Thierry Marroux-Caféine



Michelle GUILLOU
Conseiller général de Sancerre
« *Je poursuivrai l'œuvre de Guy POUBEAU au service du Canton de Sancerre* »

Maire de Sainte-Bouize jusqu'en 2008 et suppléante de Guy POUBEAU lors des élections cantonales de 2008, Michelle GUILLOU a succédé au mois de juin dernier à Guy POUBEAU.

Lors de son installation, elle a déclaré souhaiter poursuivre l'œuvre de Guy POUBEAU en

s'intéressant de près aux projets du Collège de Sancerre, à l'économie des vignobles et à la vie des 18 communes du Canton.

Ainsi, depuis cet été, Michelle GUILLOU a commencé à rencontrer les élus du canton de Sancerre.

Sans autre mandat électif, Michelle GUILLOU

fait de sa disponibilité un atout important pour s'investir dans ce mandat.

Soucieuse d'être à l'écoute des habitants, Michelle GUILLOU tient régulièrement des permanences ouvertes au public dans chaque commune, permanences qui seront annoncées dans la presse.

On en parle dans les bouchures...

Tout va très bien Madame la Marquise.....

Ce pourrait être la devise de la majorité socialiste et communiste du Conseil Général concernant le village des Roulottes et du nouveau musée Sitazin.

A écouter les élus PS-PC de la majorité, tous ces équipements vont très bien et attirent foule de visiteurs.

Or, c'est faux : les roulottes du Berry prennent l'eau, leur plomberie est de mauvaise qualité, les peintures vieillissent trop vite. Dans le musée, les équipements tout neufs et ludiques destinés aux plus jeunes ont été régulièrement défectueux ce qui a entraîné des réactions négatives du public... Mais à part ça, tout va très bien Madame la marquise...

Contact :
Groupe Avenir Pour le Cher
Tél. : 02 48 27 80 69
mail : groupeavenirpourlecher18@orange.fr
site : <http://avenirpourlecher.over-blog.fr>